



**E**ntre 2013 et 2020 les pensions de retraites ont augmenté de 3,2% quand l'inflation a progressé de 5,8% dans la même période. En remontant un peu plus loin, 1993 et la 1ère lourde réforme des retraites, ces pensions ont subi une baisse d'environ 22% pour les retraités pleinement touchés.

Preuve est ainsi faite que depuis trois décennies, réforme après réforme, les gouvernements successifs ont décidé de prendre dans les poches des retraités pour combler la dette de la Sécurité Sociale. Et bien évidemment celui de Jean Castex n'échappe pas à la règle. Ainsi dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2021, voté en novembre 2020, celui-ci prévoyait de réduire de 10 à 5% l'abattement fiscal de l'impôt sur le revenu pour les retraités et d'augmenter la Csg de ceux à taux plein de 8,3% à 9,2% de la pension brute, au même niveau que les actifs. Mais c'était sans compter sur la mobilisation des retraités et leurs 9 organisations syndicales et associatives qui n'ont eu de cesse de contester les politiques contractuelles et revendiquer entre autres la hausse de leurs pensions.

Ainsi le gouvernement a dû céder à la pression et reporter son projet à 2022. un tel succès qui certes n'a pas fait la une des journaux doit nous apporter l'assurance que c'est par la lutte que nous ferons fléchir ce gouvernement. De même Jean Castex vient d'annoncer le retrait du projet de réforme des retraites par point, mais en anticipant l'augmentation du nombre d'annuités à 43, prévue en 2035 sous la présidence de F.Hollande, et de supprimer les régimes spéciaux.

Non les retraités ne paieront pas la dette de la Sécu, pas plus que celle générée par la crise sanitaire. Une action de grande ampleur des retraités est proposée par la Cgt à la rentrée septembre. Profitons des quelques mois qui nous séparent de cette échéance pour convaincre autour de nous, et pourquoi pas proposer l'adhésion à la Cgt. Car plus nous serons nombreux, syndiqués et informés, plus nous serons en capacité de gagner.

*Jacques BRUNEL (section cheminots)*

« Supplément du journal Contact »

« Contact Retraité »

Journal de l'USR CGT Sarthe

Directeur de la publication :

**Jean-Pierre Bachelot**

***L'Usr vous souhaite à toutes et tous  
ainsi qu'à vos proches de profiter au maximum de  
la période estivale qui s'annonce....  
tout en préservant votre santé !***

# Vie syndicale et infos

## L'USR au plus près des syndiqués

Le 17 mai dernier, l'USR présentait ses propositions de déploiement de la CGT retraités sur le département de la Sarthe. Cette réunion a permis aux 37 camarades présents d'appréhender les difficultés que nous rencontrons et les différents éléments qui ont conduit l'USR à imaginer un plan de déploiement susceptible d'améliorer la communication vers et entre les syndiqués d'un même territoire ou quartier et plus largement d'ouvrir la CGT au plus grand nombre de retraités possible.



**Le constat** : la mobilisation des syndiqués n'est pas à la hauteur des enjeux. Des difficultés dans la diffusion de l'information (tracts...) auprès des syndiqués retraités. Un manque de réactivité dans la transmission des informations. Une méconnaissance de l'implantation des syndiqués dans les territoires (on ne se connaît pas...).

**L'état des lieux** fait ressortir une densité importante d'adhérents sur les six secteurs de la ville du Mans, mais aussi plus ou moins d'adhérents sur les sept UL et les deux zones blanches couvrant l'ensemble du département (voir Contact R. déc. 2020).

Nombre de participants ont découvert avec curiosité et intérêt les différents éléments de ce dispositif, certains ont émis des interrogations sur quelques propositions. Malgré la recherche d'une certaine harmonisation de notre fonctionnement les réponses que nous trouverons ensemble (sections, syndicats, UL, voire ULSR, USR et UD) devront prendre en compte les diverses situations du terrain.

**Par exemple** : Que le travail souhaité plus efficace au niveau de l'interpro ne perturbe pas ce qui se fait déjà au niveau fédéral dans certaines sections constituées.

### Les premières décisions :

- Envoi à toutes les bases d'un « relevé de décisions et perspectives », des sept diapositives de l'exposé, accompagnés d'un courrier cosigné par les secrétaires généraux de l'USR et de l'UD
- Organisation de rencontres avec les sections, les syndicats, les UL
- En lien avec l'USR, les sections sont invitées à participer à l'organisation d'un réseau de Référents et de Correspondants.

Enfin, les adhérents sont appelés à donner leur avis et à faire tout ce qu'ils peuvent pour favoriser la mobilisation, l'action revendicative et la syndicalisation des retraités.

*Claude Lefrère (Cheminots)*

**Le congrès de notre Union Syndicale des Retraités (USR) initialement programmé à l'automne 2020, se tiendra finalement les 12 et 13 mai 2022. Le lieu reste à définir. Les documents parviendront aux sections en début d'année 2022.**

## 31 mars....1er mai 2021, un tremplin pour gagner

Depuis de nombreuses années, la majeure partie de la population subit les conséquences d'une régression sociale et économique qui s'accélère avec la crise sanitaire. Les retraités vivent une baisse de leur pouvoir d'achat, un système de santé et des services publics dégradés ne répondant plus aux besoins. Le niveau des pensions de retraite ne cesse de se détériorer et l'augmentation de certains impôts et taxes entraînent des privations importantes. Il devient de plus en plus difficile de se soigner correctement et plus de 30 % de la population, souvent des personnes âgées, renoncent à des soins faute de moyens. Les services publics, dont les retraités ont tant besoin, sont de plus en plus numérisés, réduits et privatisés. Et le 1<sup>er</sup> mai reste et restera un moment sans faille pour porter nos revendications, actifs comme retraités et privés d'emploi.

2020 a été une année difficile, nous obligeant à organiser un 1<sup>er</sup> mai virtuel. Ce qui nous a permis d'imaginer d'autres modes d'actions et de rencontres avec nos retraités.

Cette année 2021, après l'initiative de l'intersyndicale des retraités le 31 mars qui a rassemblé 350 personnes, l'UD CGT Sarthe a organisé à l'occasion du rassemblement du 1er mai, place des Jacobins, au Mans, un village de convergence des luttes avec la FSU, la CNT, l'Adeva (association pour la défense des victimes de l'amiante), la fonction publique, les intermittents du spectacle en lutte et la filière automobile en action.

Plus de 700 personnes nous ont rejoint à ce carrefour revendicatif mais également festif, prémices d'une sortie de crise pandémique. L'ensemble des participants a apprécié cette rencontre commune et solidaire. Les valeurs de la CGT sont bien vivantes et nous renforcent dans notre volonté de luttes. Une initiative qui en appelle d'autres avec une action du groupe des sept dès la rentrée de septembre.

*J.Pierre BACHELOT (secrétaire général de l'Usr-Cgt Sarthe)*